

[Text]

M. Beaudoin: Merci, monsieur le président. Monsieur Beck, vous avez dit dans votre mémoire: «Nous croyons que la province de Québec demande trop d'autonomie». Expliquez-vous.

Mr. Beck: I did not say that the Province of Quebec has too much; what I said is that the Province of Quebec has already been given special status and privileges and that we, the western provinces, should also have the same privileges, no special status to any others, but the same. All we want is the same powers and the same positions as you have: the same status and the same privileges.

M. Beaudoin: Je vous poserais une autre question. Je crois que vous n'avez pas mentionné dans votre mémoire, si vous me le permettez, monsieur le président, ce que vous pensez du projet de loi C-176 ou Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, sous sa forme actuelle?

Le coprésident (M. MacGuigan): Le témoin ne veut pas faire de commentaires à ce sujet.

M. Beaudoin: Merci.

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Ladies and gentlemen, as Chairman I should make a comment on a factual point which the witness has now raised twice. He has spoken about the special status which Quebec has attained by virtue of tax arrangements. The fact is that the opting-out agreements which Quebec took advantage of, were offered to all the provinces in Canada including the western provinces. Quebec was the only province which chose to take advantage of them so there has been no special status.

Some hon. Members: Hear! hear!

• 1610

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): The next questioner is Mr. Harries, member of Parliament for Edmonton-Strathcona.

Mr. Harries: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Beck, although you may not accept this, I assure you that even within caucus there are a variety of views and I thought maybe for the benefit of my colleagues in other parts of Canada it might be helpful if you were to take a moment and tell us who The Western Canada Party is, how many members it has and what the status of submissions such as the one you have just made is. In other words, is there a caucus that approves these, or just how are they arrived at? In other words, you have made some fairly startling statements and I think it might be helpful to the Committee to have the definition of the party put forward so that they understand a little more about one particular branch of western Canadian politics.

Mr. Beck: Mr. Harries, The Western Canada Party was founded—originally we had discussed it and it was then established this year, but we had already in 1970 and 1969, when the Language Bill came through and all this—when dissatisfaction came out re a certain group of

[Interpretation]

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Beck, you stated in your brief; "We believe that the Province of Quebec is requesting too much autonomy." Would you please explain this.

M. Beck: Je n'ai pas dit que la province de Québec en a trop; ce que j'ai dit, c'est que la province de Québec a déjà été accordée un statut particulier ainsi que des privilèges et que nous, les provinces de l'Ouest, devraient aussi avoir les mêmes privilèges, c'est-à-dire qu'il n'y aura de statut particulier pour personne, mais que tout le monde aurait les mêmes privilèges. Tout ce que nous voulons avoir, c'est les mêmes pouvoirs et la même position que vous avez: c'est-à-dire, le même statut et les mêmes privilèges.

M. Beaudoin: I would like to ask you another question. If you will allow me, Mr. Chairman, I do not believe that you mentioned in your brief what you think about Bill C-176 or the Farm Products Marketing Agencies Act in its present form?

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): The witness would rather not comment on that subject.

Mr. Beaudoin: Thank you.

Le coprésident (M. MacGuigan): Mesdames et messieurs, en tant que président je tiens à faire un commentaire au sujet d'un point de fait que le témoin a soulevé à deux reprises. Il a parlé du statut particulier que le Québec a obtenu en vertu des arrangements fiscaux. C'est un fait que les accords permettant de se désister et que le Québec a choisi d'accepter, furent offerts à toutes les provinces au Canada, y compris les provinces de l'Ouest. Le Québec fut la seule province qui décida d'en profiter, donc il n'y a pas eu de statut particulier.

Des voix: Bien dit!

Le coprésident (M. MacGuigan): La prochaine personne à poser une question est M. Harries, député d'Edmonton-Strathcona.

M. Harries: Merci, monsieur le président. Monsieur Beck, quoique vous puissiez ne pas accepter ceci je vous assure que même au sein du caucus, il y a une grande variété d'opinions et j'ai pensé que peut-être pour le bénéfice de mes collègues dans d'autres régions du Canada, il pourrait être utile si preniez un moment et nous disiez qui est le parti du Canada de l'Ouest. Combien de membres il a et quel est le statut du mémoire tel que celui que vous venez de faire. En d'autres termes, y a-t-il un caucus qui approuve ceci, ou comment en est-on arrivé là? En d'autres termes, vous avez fait des déclarations assez étonnantes et je pense qu'il sera utile qu'on fournisse au comité la définition du parti afin que les membres du comité en comprennent davantage une branche particulière de la politique des Canadiens de l'Ouest.

M. Beck: Monsieur Harries, le parti canadien de l'Ouest a été fondé, à l'origine nous avons discuté de ceci et il a été établi cette année, mais nous l'avions déjà en 1970 et 1969, quand le bill sur les langues est passé, lorsqu'un certain mécontentement est apparu concernant